



Accessibilité des services au public dans le Cantal

Le Cantal fait partie des départements métropolitains où l'accessibilité aux équipements est difficile. Seules les populations résidant à proximité d'Aurillac ou au sein même d'un pôle de bassin de vie accèdent aisément aux commerces et services courants. Dans les zones rurales et montagneuses très peu denses, les équipements sont beaucoup moins présents et les temps d'accès figurent parmi les plus élevés de France, en particulier pour les jeunes de 19 à 29 ans et les familles avec enfants.

Geneviève Burel, Claude Waszak, Insee

Le Cantal est un département de montagne, où les contraintes de circulation liées au relief sont fortes. Ses habitants font partie des résidents de métropole les plus éloignés des principaux commerces et services de la vie courante. Ainsi, les 10 % des communes les plus proches de ces équipements, soit la moitié de la population, le sont à moins de 6,9 minutes. Ce temps d'accès similaire au seuil national qualifiant l'éloignement à ce panier (7 minutes) est le plus élevé après ceux des départements corse et de la Lozère. À l'inverse, les 10 % des communes cantaliennes les plus éloignées le sont à plus de 18,4 minutes, soit le 11^e temps national le plus important (*figure 1*). Ces communes abritent 2 870 personnes, soit 2 % de la population.

Une concentration des équipements dans l'agglomération d'Aurillac

À l'image de la répartition de la population sur le territoire, l'accessibilité des équipements est très inégale. Le bassin de vie d'Aurillac, un des plus vastes de France, concentre 74 000 habitants, soit la moitié de la population du département. Autour de la capitale cantalienne, un maillage de communes dotées des services et commerces de la vie courante les plus fréquents permet de rapprocher la population de ces équipements. Dès lors, les habitants de ce bassin de vie sont parmi les Cantaliens ayant le moins de difficultés pour accéder à cet ensemble de commerces et services si l'on considère les seuls temps en voiture. Néanmoins, aux limites internes du bassin, le maillage des communes équipées est plus lâche. Seules les communes de Vic-sur-Cère, à l'est, de Saint-Mamet-la-Salvetat et Le Rouget à l'ouest, de Montsalvy au sud sont équipées des deux tiers des commerces et services de la vie courante. Les communes les plus à l'écart des grands axes

routiers restent éloignées des services et commerces. Dans le bassin de vie d'Aurillac, deux habitants sur cinq (31 600 personnes) accèdent en plus de sept minutes aux équipements de la vie courante, soit une des parts les plus élevées parmi les bassins de vie centrés sur un grand pôle urbain.

Une accessibilité difficile à l'est du département

La population des massifs de la Margeride, de l'Aubrac et du Cézallier est la plus éloignée des commerces et services de la vie courante. Dans ces zones au relief difficile, où se succèdent les vallées profondes, les communes équipées sont peu nombreuses et les contraintes de circulation allongent les temps de déplacement. Au sein de leur bassin de vie étendu, seules les communes de Saint-Flour, Murat et Riom-ès-Montagnes concentrent l'intégralité des équipements de la vie courante. Relayant ces pôles, les communes partiellement équipées de Pierrefort, Chaudes-Aigues et Neuvéglise au sud, Condat, Marcenat, Cheylade et Allanche au nord occupent donc une position stratégique mais sont fragilisées par leur faible nombre d'habitants et la baisse de leur population. La dégradation du niveau d'équipement de ces communes induirait mécaniquement une forte augmentation des temps d'accès dans ces territoires déjà les plus enclavés. Dans les bassins de vie de Saint-Flour, Murat et Riom-ès-Montagnes, deux habitants sur trois, soit 47 400 habitants, atteignent les équipements de la vie courante en plus de sept minutes. Dans la partie nord-ouest du Cantal, l'accessibilité des habitants aux équipements est moins contrainte grâce à un réseau plus dense de pôles de services.

Un accès aux équipements spécifiques très contraint pour les jeunes adultes et les familles

L'éloignement est encore plus marqué pour les jeunes adultes et les familles avec enfants. Aurillac est la seule commune cantalienne à posséder l'ensemble des équipements spécifiques à ces deux types de population. Saint-Flour possède l'intégralité des commerces et services destinés aux familles avec enfants mais seulement les deux tiers des équipements propres aux jeunes adultes. Dans ces deux bassins, seuls les jeunes adultes et les familles habitant Aurillac ou Saint-Flour et leur périphérie ont un temps d'accès inférieur au seuil national qualifiant l'éloignement à ces paniers pour ces deux types de populations (16 minutes). Pour les populations éloignées de ces pôles de services, l'accessibilité est plus contrainte. Ainsi, dans le bassin de vie d'Aurillac, 24 % des jeunes et 29 % des membres d'une famille avec enfants dépassent le seuil national qualifiant l'éloignement à leur panier respectif (16 minutes). Ces parts sont respectivement de 32 % et 31 % dans le bassin de vie de Saint-Flour.

Les autres pôles cantaliens, Mauriac, Riom-ès-Montagnes, Murat, Maurs et Massiac disposent uniquement de quelques équipements

spécifiques à ces populations. Dans leur bassin, à l'exception de celui de Massiac, tous les jeunes actifs et plus des trois quarts des membres d'une famille sont éloignés de plus de 16 minutes des équipements correspondant à leurs besoins. Pour les populations les plus éloignées, en particulier dans le Cézallier, les temps d'accès à ces équipements sont plus que doublés (34 minutes). ■

Une aide au diagnostic des schémas d'accessibilité des services au public

Cette étude a pour but d'identifier au sein du département les principales disparités d'accessibilité des services au public. Elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public que l'État et le département doivent réaliser conformément aux dispositions de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite NOTRe). Ce schéma définit, pour une durée de six ans, un programme d'actions destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité des services.

1 Niveau d'équipement et éloignement des communes au panier « vie courante »

Panier de la vie courante

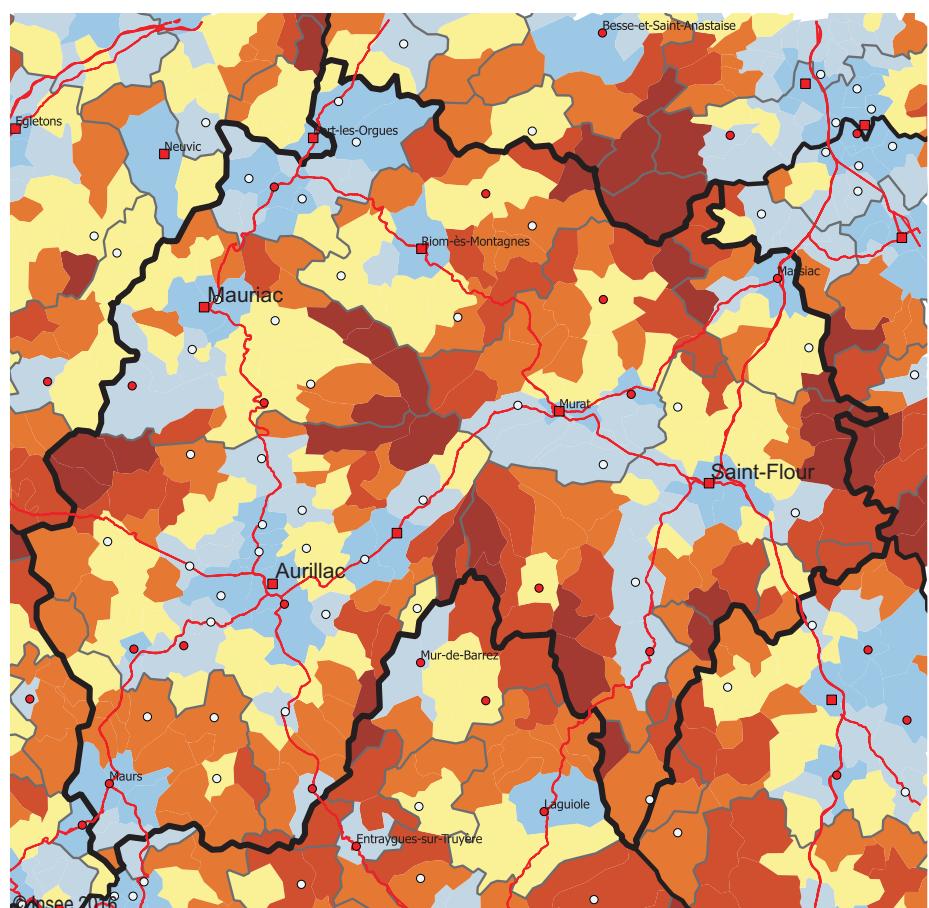
Nombre d'équipements du panier présents sur la commune

- de 20 à 22
- de 15 à 19
- de 7 à 14

Éloignement des communes au panier d'équipements (en minutes)



- Réseau routier principal
- Département
- Bassins de vie



Sources : Insee, Base permanente des équipements 2013 et 2014, Distancier metric.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165 rue Garibaldi
BP 3184
69401 Lyon Cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédaction en chef :
Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN 2493-1462

© Insee 2016
Maquette : Insee
Mise en page : Insee

Pour en savoir plus

- Retrouvez la méthodologie, des données complémentaires, les publications sur l'accessibilité des services au public dans les autres départements d'Auvergne-Rhône-Alpes sur www.insee.fr ;
- Guevara S., Vallès V., « Les montagnes d'Auvergne-Rhône-Alpes éloignées des services courants », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°2, janvier 2016 ;
- Barbier M., Levy D., Toutin G., « L'accès aux services, une question de densité des territoires », Insee Première n°1579, janvier 2016.

